

L'Algérie condamne énergiquement une dérive dangereuse de la diplomatie marocaine

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Etranger a condamné "énergiquement", dans une déclaration datée de ce jour, "une dérive particulièrement dangereuse" de la représentation diplomatique marocaine à New York, qui a distribué, récemment, au pays membres du Mouvement des Non-Alignés une note officielle dont laquelle le Maroc soutient publiquement et explicitement un prétendu "droit à l'autodétermination du peuple kabyle".

Voici le texte intégral de la déclaration.

"La représentation diplomatique marocaine à New York a fait distribuer à tous les pays membres du Mouvement des Non-Alignés une note officielle dont le contenu consacre formellement l'engagement du Royaume du Maroc dans une campagne hostile à l'Algérie, à travers un soutien public et explicite à un prétendu "droit à l'autodétermination du peuple kabyle" qui, selon ladite note, subirait "la plus longue occupation étrangère". Cette double assertion vaut reconnaissance de culpabilité en ce qui concerne le soutien marocain multiforme actuellement accordé à un groupe terroriste connu, comme cela a été le cas du soutien aux groupes terroristes qui ont ensanglanté l'Algérie durant la "décennie noire".

Cette communication diplomatique marocaine est aventuriste, irresponsable et manipulatrice. Elle relève d'une tentative à courte vue, simpliste et vaine, destinée à cultiver un amalgame outrancier entre une question de décolonisation dûment reconnue comme telle par la communauté internationale et ce qui n'est qu'un complot dirigé contre l'unité de la nation algérienne.

Cette même communication heurte frontalement les principes et les accords qui structurent et inspirent les relations algéro-marocaines. Elle constitue une violation flagrante du droit international et de l'Acte Constitutif de l'Union Africaine.

L'Algérie condamne énergiquement cette dérive particulièrement dangereuse, y compris pour le Royaume du Maroc lui-même dans ses frontières internationalement reconnues.

Dans la situation ainsi créée par un acte diplomatique douteux commis par un ambassadeur, l'Algérie, République souveraine et indivisible, est en droit d'attendre une clarification de la position définitive du Royaume du Maroc sur cet incident d'une gravité extrême".

Le 16 juillet 2021